



Syndicat Mixte des Rives du Rhône
Rapport d'activité

Année 2011

SOMMAIRE

1. VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE	4
2. GESTION BUDGETAIRE.....	4
3. ANIMATION TECHNIQUE.....	4
4. ETUDES GENERALES DU SCOT.....	5
5. TRAVAIL PARTENARIAL.....	10
6. PROJETS SUR LESQUELS LE SCOT EST CONSULTE OU ASSOCIE.....	11
7. CENTRE DE RESSOURCES MUTUALISEES D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES.....	12
8. ASSISTANCE / CONSEIL AUX COMMUNES.....	13
9. COMMUNICATION / CONCERTATION AUTOUR DU SCOT.....	15

ANNEXES

N°1 – BILAN DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN 2011	17
--	----



Ce logo indique que les documents évoqués sont disponibles dans la partie téléchargement du site Internet du Syndicat, à l'adresse :

www.scot-rivesdurhone.com

1. VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU SMRR

Le Bureau Syndical s'est réuni à 12 reprises au cours de l'année et le Conseil Syndical à 4 reprises : le 15 mars (2 conseils syndicaux), le 7 juin et le 21 novembre 2011.

Au cours de l'année ce sont au total 24 délibérations qui ont été prises (Cf. tableau des délibérations en annexe).

2. GESTION BUDGETAIRE

Le budget primitif 2011 a été voté pour un montant de 589 795 € en section de fonctionnement et 175 127 € en section d'investissement (total : 764 922 €)

Les cotisations par habitant pour l'année 2011 ont été revues à la hausse pour atteindre 2,90€. Cette augmentation est liée à la fois à la montée en puissance du SMRR au cours des dernières années, à un budget primitif 2011 supérieur au budget 2010 (en raison notamment des frais liés à l'approbation du SCOT) et à une forte baisse des excédents reportés.

Evolution de la cotisation depuis la création du SMRR :

Année	Cotisation
2004	2,80 € / hab.
2005	1,90 € / hab.
2006	1,80 € / hab.
2007	1,60 € / hab.
2008	1,60 € / hab.
2009	1,60 € / hab.
2010	1,60 € / hab.
2011	2,90 € / hab.

3. ANIMATION TECHNIQUE DU SMRR

- Stéphanie LABOURE a repris son poste à temps partiel suite à un congé longue maladie
- Camille RIOULT a quitté le SMRR en décembre 2011. Elle a été remplacée par Camille KALTENMARK jusqu'au mois de mars 2012, afin notamment d'appuyer l'équipe dans la finalisation de la signature de la charte du réseau de veille écologique et l'organisation de la conférence concomitante.

4. ETUDES GENERALES DU SCOT

AVANCEE DES ETUDES

Consultation des Personnes Publiques suite à l'arrêt du SCOT

Le Syndicat Mixte a consulté début 2011 l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du SCOT, pour avis sur le document arrêté le 14 décembre 2010.

Au total, 95 avis ont été reçus sur le projet de SCOT arrêté, dont 48 avis des communes adhérentes au SMRR. Sur ces avis, 12 ont été défavorables. Les 5 avis des EPCI du SCOT étaient favorables.

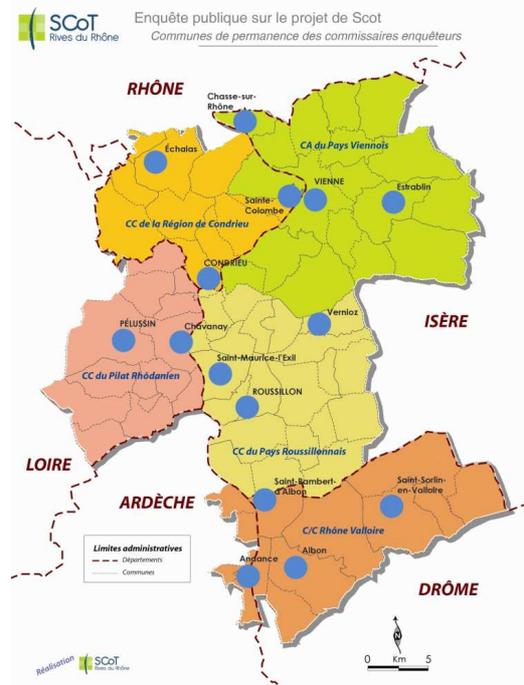
[En téléchargement](#)



Le SMRR a également reçu 42 avis des personnes publiques associées et consultées et des communes et EPCI limitrophes. Tous étaient positifs, parfois avec des réserves ou recommandations, à l'exception du seul avis négatif de la commune de Communay (en lien avec le projet de zone d'activité à Cornavent qui a été depuis retiré du projet de Scot).

Le 16 décembre 2011, le Syndicat Mixte a organisé une réunion spécifique avec les partenaires, afin de leur présenter les réponses qui seraient apportées à leurs observations, après que ces dernières aient été validées par délibération du Conseil Syndical le 21 novembre.

Enquête publique



Conformément à l'article L.122-10 du code de l'urbanisme, une enquête publique a été organisée du 16 mai au 24 juin 2011, afin d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le projet de SCOT arrêté en décembre 2010.

Une commission d'enquête composée de cinq commissaires enquêteurs a été nommée.

Un dossier d'enquête a été déposé au siège du Syndicat Mixte, des 5 intercommunalités du territoire, ainsi que dans chacune des 80 communes. 16 permanences des commissaires-enquêteurs se sont tenues au siège des cinq intercommunalités du territoire ainsi que dans dix mairies.

188 observations ont été écrites au total, mais 40 des 86 registres sur le territoire sont restés vierges. Une pétition a été remplie par 68 personnes (en lien avec le projet de CFAL). Le taux de participation a été de 2/1 000.

La commission d'enquête a émis un avis favorable sur le projet de SCOT, assorti de 5 réserves et de 12 recommandations.

[En téléchargement](#)



Relecture et finalisation du projet de SCOT

Un travail très important a été réalisé en interne cette année pour la finalisation du projet de SCOT. La prise en compte des remarques des PPA et des conclusions du rapport d'enquête a nécessité de reprendre beaucoup de cartes et croquis et de nombreuses formulations de textes (prescriptions et recommandations notamment).

Un travail très étroit a également été réalisé avec l'agence de communication « J'articule » pour la relecture (nombreux allers-retours) et la mise en forme finale du document.

Ce travail s'est poursuivi jusque fin février 2012, en vue de l'approbation du SCOT en mars.

Comités techniques

Deux comités techniques ont été organisés cette année : le 22 septembre et le 8 décembre 2011.

Les comités techniques sont l'occasion pour les techniciens du SMRR, des intercommunalités et des autres structures membres (Région, Départements, DDT, SMIRCLAID, PNR...) d'échanger sur le projet de SCOT et de présenter leurs propres actualités. Ont été notamment présentés : les missions et projets du SMIRCLAID, le pôle métropolitain « G4 », le projet de ZIP Salaise-Sablon, etc.

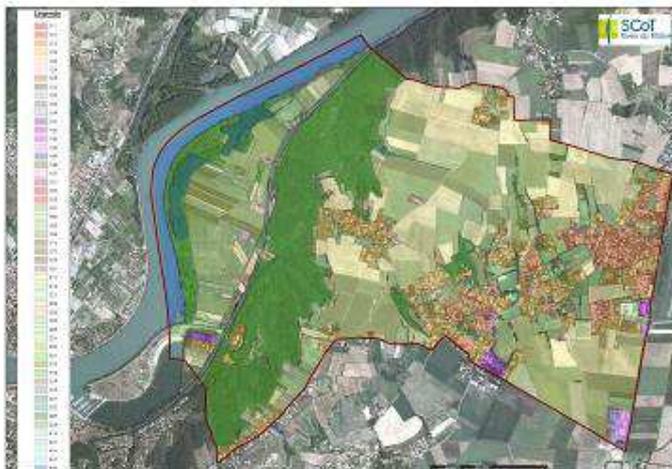
MARCHÉS

Interprétation de l'occupation du sol et d'habitats

Dans la poursuite de la mise en place des outils de suivi, d'observation du territoire et des indicateurs spatiaux qui leur sont associés, le Syndicat Mixte a engagé un marché pour établir une base de données d'occupation du sol et d'habitats sur le territoire du Scot.

Ce marché remporté par la société « SIRS », d'un montant de 46 410 euros HT a bénéficié de l'appui financier de la Région Rhône-Alpes par une subvention de 30% accordée par le CDDRA Rhône PLURIEL dans le cadre du programme PSADER et de l'action OGECORE (Observation et GESTION Concertée des Ressources et des Espaces).

A l'issue du marché, qui se poursuit jusqu'au printemps 2012, le Scot et ses territoires disposeront d'une base de données pluriannuelle permettant d'aborder les évolutions qu'a connu le territoire au cours des 10 et 20 dernières années, et de constituer un référentiel (état 0) précis de l'usage du sol, juste avant la mise en application du Scot.



Exemple de l'occupation du sol en 2009 sur la commune de Chonas l'Ambellan

Parallèlement aux relevés de l'usage du sol, le marché se compose d'un recensement par photo-interprétation et modélisation des zones humides et des pelouses sèches.

Schéma de secteur de la côtère rhodanienne

Territoire soumis à de fortes contraintes d'urbanisation (coteaux abruptes, infrastructures de transports imposantes, zones d'inondation,...), la côtère rhodanienne ne présente plus ou peu de capacités de développement. Le Dog du Scot pointe cette difficulté et prévoit la réalisation d'un schéma de secteur pour clarifier et encadrer l'urbanisation de ce secteur sensible du point de vue paysager et environnemental. Une étude urbaine et paysagère a donc été initiée (début en mars 2012).



Une consultation a été lancée fin 2011 et un groupement de bureaux d'études en urbanisme et paysage, piloté par la société Urbicand (Dijon) a été retenu en janvier 2012. L'étude est pilotée par le SMRR, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Pilat afin de produire parallèlement le plan paysage envisagé par ce dernier sur ce secteur. Son montant total est de 141 900 € HT répartis entre le SMRR (93 200 €), le Syndicat Mixte du Bassin d'Annonay qui s'y associe pour les 4 communes de son territoire concernées par la problématique « côtère » (15 500 €) et le PNR (33 200 €). Cette étude devrait s'achever courant 2013.

La procédure administrative visant à obtenir un arrêté inter préfectoral créant le périmètre du schéma de secteur court parallèlement (délibération du conseil syndical du 21 novembre 2011 puis du 24 janvier 2012).

Le cahier des charges techniques de l'étude est téléchargeable sur notre site.

[En téléchargement](#)



ETUDES COMPLEMENTAIRES

« TRIDAN » (Trans-Rhodanienne Isère Drôme Ardèche Nord)

Le bureau d'études « les développeurs associés » a accompagné en 2011 le comité de pilotage TRIDAN dans l'élaboration d'un diagnostic et d'un « modèle stratégique de développement » pour le territoire Isère-Drôme-Ardèche Nord. Ce travail a débouché sur la validation d'un programme d'actions partenarial en septembre 2011.

Trois axes de travail ont été définis comme prioritaires :

[En téléchargement](#)



- La mise en cohérence des fonciers d'activités
- Le soutien aux circuits courts
- L'étude approfondie du système de déplacements

Une nouvelle étape a été franchie en fin d'année, avec la création par les 5 intercommunalités concernées d'une « entente intercommunale » pour piloter ensemble ces grands projets.

Réseau de veille écologique

Pour la première année de sa mise en place, le réseau de veille écologique pour le suivi de la biodiversité du Scot est déjà opérationnel.

Ce réseau partenarial qui réunit les associations et institutions environnementales du territoire¹ s'est rencontré à quatre reprises au cours de l'année. Cette collaboration a permis de mettre en place les premiers indicateurs pour le suivi de la biodiversité du Scot :

- **Le suivi de la biodiversité ordinaire par la démultiplication à l'échelle du Scot des Rives du Rhône d'un indicateur du Museum National d'Histoire Naturelle**

Le suivi temporel des oiseaux communs (STOC) permet de mesurer l'évolution de la biodiversité ordinaire, de tous les milieux, par l'écoute d'oiseaux selon un protocole reproductible nationalement.

Le SMRR a développé sur le territoire dix nouveaux « carrés » d'observation et d'écoute de l'avifaune selon ce protocole reconnu par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Au printemps 2011, les ornithologues ont mené les premières écoutes, sur l'équivalent de 2% du territoire du Scot et rendu leur premier rapport. Une convention avec le Centre Ornithologique Rhône-Alpes Faune-Sauvage a été signée pour cinq années. Dans ce cadre, l'association procédera sur 2011-2016 au suivi, à la coordination, et à la rédaction de rapports d'exécution annuels et d'un rapport de synthèse commenté la cinquième année.

A l'issue de ces cinq ans, de grands constats pourront être tirés sur l'évolution de la biodiversité du territoire et aideront à décider des actions futures à mettre en place.

Pour en savoir plus sur la démarche STOC : visitez la page « oiseaux » du site internet vigie nature - <http://vigienature.mnhn.fr/>

- **Le suivi de l'occupation du sol**

Les partenaires du réseau de veille ont participé activement à la production de la nomenclature de la cartographie de l'occupation du sol. Le réseau a contribué, tout au long de la démarche à la validation des productions du bureau d'études SIRS, notamment pour les classes dites « naturelles » qui pouvaient poser des difficultés d'interprétation.

¹ Aujourd'hui, le réseau s'est structuré autour d'un noyau fixe : le Parc Naturel Régional du Pilat, le CORA faune-sauvage et ses délégations Rhône et Isère (LPO), la Ligue de Protection des Oiseaux Isère, Gère Vivante, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels section Rhône maintenant remplacé par les sections Ardèche et Drôme, la réserve naturelle de l'île de la Platière, le Centre d'Observation de la Nature de l'île du Beurre, Rhône Pluriel et le Conseil Général de l'Isère.

- **La cartographie des pelouses sèches et des zones humides**

Une convention avec l'association Gère vivante a été signée afin qu'elle procède à l'inventaire des petites zones humides inférieures à 1000 m² sur l'Isère rhodanienne en 2012. Cet inventaire complètera les données existantes et affinera les résultats du travail cartographique réalisé dans le cadre du marché d'occupation du sol en cours.

- **Le projet de charte et la réalisation d'un livret biodiversité**

Un projet de charte pour la biodiversité, élaboré et validé par l'ensemble des membres du réseau de veille écologique a vu le jour en 2011. Cette charte, qui sera signée le 16 février 2012, acte l'engagement du réseau de veille autour de cinq grands principes : connaître, protéger, améliorer, sensibiliser, comparer.

Par ailleurs, le Syndicat Mixte a fait appel à l'agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise pour l'accompagner dans l'élaboration d'un livret sur la biodiversité. Il s'appuiera notamment sur des « fiches espèces » déjà réalisées sur le territoire (11 espèces à enjeux). Ce livret pédagogique sera diffusé à l'ensemble des élus du territoire.

Etude RN7 dans l'agglomération roussillonnaise

L'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise a rendu en décembre 2011 son rapport intitulé « *la RN7 dans l'agglomération roussillonnaise - Amélioration des conditions de mobilité et appropriation urbaine* ».

En téléchargement



C'est dans l'objectif de prolonger les prescriptions et recommandations du DOG que le syndicat mixte a décidé en 2010 de confier à l'Agence d'urbanisme une étude portant sur l'amélioration des conditions d'intégration urbaine et de mobilité sur la RN7.

Cette étude a permis de mettre en évidence, par grandes séquences :

- les principaux enjeux et objectifs en termes de réappropriation de cette voirie
- les grands principes d'aménagement et un phasage possible des travaux à réaliser

Livret Rhône

A la demande des élus et de différents partenaires, le Syndicat Mixte a réalisé en 2009/2010 un livret sur la place du Rhône dans le SCOT. Ce dernier reprend de façon transversale l'ensemble des prescriptions du DOG concernant le fleuve, afin de marquer son importance dans le projet.

Ce document, qui pourra être annexé au rapport final du SCOT, a été complété en 2011 de témoignages d'acteurs du territoire sur les différentes thématiques abordées. Sa mise en forme finale est envisagée pour le début de l'année 2012.

Le livret Rhône (document de travail) est téléchargeable sur le site Internet du SMRR.

En téléchargement



5. TRAVAIL PARTENARIAL

RAPPROCHEMENT AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN D'ANNONAY

Les échanges se sont poursuivis en 2011 entre les deux Syndicats Mixtes de SCOT. Les élus ardéchois, notamment dans le cadre des avis reçus sur le SCOT arrêté, ont rappelé à plusieurs reprises leur souhait de voir fusionner les deux structures.



Un protocole d'accord a été signé le 24 janvier 2012 à Saint-Maurice l'Exil pour fixer les conditions de fusion entre les deux Syndicats Mixtes prévue à l'horizon 2013.

Les deux présidents de SM Scot signent le protocole

INTER-SCOT

- **7èmes Rencontres nationales des SCOT**
« Les SCOT à l'épreuve des grandes réformes »

Les 7èmes rencontres nationales des SCOT ont rassemblé les 30 juin et 1er juillet derniers à Lyon plus de 750 participants. Ces rencontres étaient organisées à l'initiative de la Fédération Nationale des SCOT et de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Après la loi Grenelle 2, la réforme de l'urbanisme commercial et la réforme territoriale, les 7èmes RNS ont permis d'aborder la question de la place et du rôle des Scot dans le nouveau paysage institutionnel.

- **L'animation de la démarche**

La préparation des rencontres nationales des Scot a réuni six fois un comité de pilotage composé d'une dizaine d'élus volontaires. La démarche inter-Scot a continué à réunir les techniciens des Scot toutes les six semaines et les présidents de Scot les 13 mai et 1er décembre derniers.

- **Les espaces d'interface métropolitains, cœur de mission de l'inter-Scot**

Depuis 2009, les Scot ont placé au centre de leurs préoccupations ces espaces aux marges de leurs territoires. En 2011, le travail de diagnostic sur l'espace de Lyon-Saint Exupéry a suscité l'intérêt et continue encore d'intéresser les acteurs de la métropole. Celui sur les territoires de l'A89-RN82 a débuté.

- **Charte pour un urbanisme commercial de qualité**

L'inter-Scot a édité fin 2011 une « charte pour un aménagement commercial durable et de qualité », élaborée en commun par les Scot et un groupe d'acteurs représentatifs des activités du commerce.

Cette charte fixe un certain nombre d'objectifs afin de mieux inscrire des orientations claires susceptibles d'améliorer la « qualité » des implantations commerciales, tant à l'échelle du territoire que de l'opération et du bâti. Elle doit également servir de support aux négociations entre acteurs publics et opérateurs commerciaux en s'attachant à nouer un dialogue en amont des projets. Elle devrait être signée au cours du premier semestre 2012.

Le rapport d'activités 2011 de l'inter-Scot est disponible en ligne sur le site Internet du Syndicat Mixte.

[En téléchargement](#)



6. PROJETS SUR LESQUELS LE SCOT EST CONSULTE OU ASSOCIE

Avis du SMRR sur les révisions générales de PLU

Le Syndicat Mixte émet un avis sur les projets de PLU arrêtés au regard de leur compatibilité avec le SCOT arrêté en décembre 2010.

Le Comité Syndical a donné « délégation au Bureau pour émettre des avis sur les documents et opérations d'aménagement devant être compatibles avec le SCOT, mentionnés aux articles L.122-1 et R.122-5 du Code de l'Urbanisme » (Cf. délibération en date du 3 Juin 2008).

Le SMRR a été sollicité au cours de l'année 2011 pour émettre un avis sur 2 révisions générales de PLU : Chanas et Ampuis, qui ont reçu un avis favorable de la part du Syndicat Mixte.

Fin 2011, 39 communes du territoire révisent leur document d'urbanisme, soit près de la moitié des communes. A noter que le Syndicat Mixte est présent à toutes les étapes stratégiques de l'élaboration de ces documents.

Avis du SMRR sur les modifications et révisions simplifiées de POS/PLU

- Chonas L'Amballan (7 février 2011) – Révision simplifiée
- Estrablin (24 mai 2011) - Modification
- Andance (28 novembre 2011) - Modification

Ces trois révisions simplifiées et modifications n'ont pas soulevé de remarque particulière de la part du Syndicat Mixte.

Accord concernant l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones pour les communes concernées par la règle dite « d'urbanisation limitée »

Dans l'attente de l'approbation du Scot des Rives du Rhône et par une délibération du conseil syndical en date du 21 novembre 2011, le Bureau Syndical a reçu délégation pour donner ou refuser son accord à l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones à urbaniser ou de zones naturelles délimitées après le 1er juillet 2002 aux communes d'Epinoze, St

Sorlin-en-Valloire, Moras-en-Valloire, Lens Lestang, Manthes, Beaussemlant, Andance et Saint-Etienne-de-Valoux (article L.122-2 du Code de l'Urbanisme).

Aucune demande n'a été faite à ce jour auprès du Syndicat Mixte.

Autres avis du SMRR

- Avis sur le PLH du Pays Roussillonnais

Consultation du SMRR sur les projets commerciaux soumis aux Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC)

- Extension du centre commercial Leclerc à Saint-Rambert d'Albon
CDAC du 15 février 2011 – avis défavorable
- Projet de centre commercial Casino à Chasse-sur-Rhône (projet n°2)
CDAC du 20 avril 2011 – avis favorable
- Extension du centre commercial Carrefour à Salaise-sur-Sanne (demande d'avis informel) - avis défavorable en l'état
- Création de 300m² de boutiques en extension du centre commercial Leclerc à Chavanay
CDAC du 11/07/2011 – avis favorable

Participation à l'élaboration de nombreuses études et documents

- Association continue et appui à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Bassin d'Annonay
- Révision de la charte du PNR Pilat
- Projet d'agglomération, PDU et PLH de Vienn'agglomération
- SAGE Bièvre-Liers-Valloire
- GPRA ZIP Salaise-Sablons
- Programme Départemental de l'Habitat de l'Isère
- Etude relative aux terminus périurbains pilotée par la Région
- Elaboration du schéma de développement économique de la Région de Condrieu
- Elaboration du PLH du Pays Roussillonnais
- Elaboration du Plan Climat du Pays Viennois
- Comités de pilotage et techniques de la DTA
- Comité de pilotage du projet de contrat de corridors biologiques du PNR Pilat
- Comité de pilotage du SRCE
- CDCEA du Rhône (tous les premiers lundis impairs du mois)

7. CENTRE DE RESSOURCES MUTUALISEES D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES ET RESEAU DES SIGISTES

Le Syndicat Mixte a poursuivi le développement de son outil d'observation par l'acquisition et la mise à jour de données statistiques et géographiques.

Ont notamment été collectés et intégrés au SIG en 2011, de nombreuses données environnementales, la couverture en scan25 des secteurs périphériques au territoire, les données des POS/PLU disponibles en vue de leur harmonisation en 2012.

Dans le cadre du marché d'occupation du sol et dans la perspective du schéma de secteur, le Syndicat a également acquis des données du parcellaire agricole pour les années 2006 et 2009.

Le syndicat poursuit directement, ou avec le concours des EPCI, la diffusion de ses référentiels (orthophotographie 2009, BD IGN) nécessaires aux études réalisées sur notre territoire. Ce sont ainsi une trentaine de bureau d'études qui ont pu compter sur les données acquises par le scot (orthophotographie, cadastre, BD TOPO), pour réaliser leurs travaux (élaboration de plans locaux d'urbanisme, études d'impact, projets d'aménagement et de requalification urbaine, études environnementales ...).

Poursuivant la démarche partenariale initiée les années précédentes, les projets portés par le Scot ont été présentés aux partenaires du syndicat mixte (EPCI, syndicats) lors des comités techniques. Ces échanges ont contribué à la définition des actions prioritaires du Scot. Le réseau technique des sigistes a également été associé au marché de production des bases de données d'occupation du sol du Scot, à l'amont -par la définition des clauses techniques- et lors des rendus intermédiaires des prestations qui ont permis de valider les travaux. Les partenaires du Scot ont ainsi pu exprimer leurs souhaits et observations techniques dans l'évolution du système d'information territorial du Scot.

8. ASSISTANCE / CONSEIL AUX COMMUNES

Ateliers de formation à destination des élus



Deux ateliers ont été organisés en novembre et décembre 2011 sur les thématiques suivantes :

- Atelier n°1 : « Le PLU après le Grenelle II : une boîte à outils renouvelée » (15 et 17/11/11)
- Atelier n°2 : « Les études d'urbanisme pré-opérationnelles : une démarche de projet pour maîtriser son développement communal » (29/11/11 et 01/12/11)

Ces ateliers, qui se sont déroulés à Ampuis (69) ont rassemblé un peu plus de 90 participants, dont une très grande majorité d'élus.

Le contenu des ateliers est disponible en téléchargement.



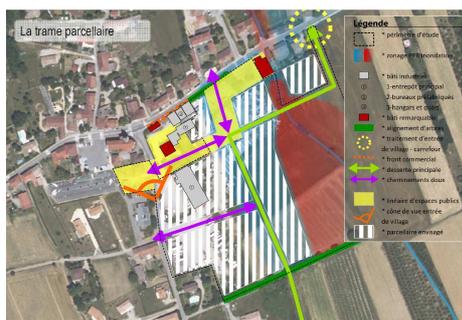
Conseil / accompagnement des communes

Le Syndicat Mixte réalise des missions d'appui ponctuel auprès des communes, à leur demande, et réalise des documents de communication pour les communes en révision de PLU.

- Réalisation de fiches communales de « porter à connaissance » des prescriptions du SCOT pour les communes en révision de PLU (travail à poursuivre en 2012)
- Participation à l'analyse des offres pour la révision du PLU de Beausemblant
- Analyse de la compatibilité du PLU de Chonas l'Amballan avec le projet de SCOT (à la demande de la commune)
- Rencontres ponctuelles de cadrage avec certaines communes sur des réflexions en lien avec des projets d'urbanisme ou le PLU (Saint Cyr sur Rhône, Lapeyrouse-Mornay, Chonas, l'Amballan, Seyssuel...).

Etudes pré-opérationnelles en cours

Le Syndicat Mixte a accompagné plusieurs communes en 2011 dans le lancement ou le suivi d'études pré-opérationnelles d'urbanisme (**rédaction de cahier des charges, appui à l'analyse des offres, suivi des études, etc.**).



• **Sonnay (1300 hab.)** **Aménagement du tènement Giraud**

Le rendu de cette étude lancée en janvier 2011 est attendu pour le début de l'année 2012. Ses conclusions viendront notamment alimenter le PLU de la commune en cours d'élaboration. Un programme d'environ 90 logements à terme, des commerces et un grand parc public sont envisagés sur cette friche industrielle située au cœur du village de Sonnay.



• **Trèves (700 hab.)** **Aménagement du tènement Malroche**

Cette étude a permis de mettre à jour un véritable projet de cœur de village sur ce tènement d'environ 1,5ha situé au contact des principaux équipements de la commune (école, salle des fêtes, jeu de boule...). Fin 2011 le bureau d'étude et la commune réfléchissent aux modes opérationnels les plus adaptés pour la réalisation en plusieurs phases de ce projet phare à l'échelle de la commune.



• **Clonas-sur-Varèze (1500 hab.)** **Aménagement du secteur des Fenouillères**

Le projet retenu dans le cadre de cette étude lancée début 2011 devrait permettre la construction de 77 nouveaux logements à terme, dont 24 collectifs et 36 logements intermédiaires. L'étude a permis de mettre au jour un projet à la fois adapté au site (mise en valeur

des vues et du corridor écologique de la côtère) et parfaitement relié au centre.



- **Loire-sur-Rhône (2400 hab.)**
Le Clos Bollet

La commune de Loire-sur-Rhône a pris contact avec le Syndicat Mixte en novembre pour le lancement d'une étude pré-opérationnelle sur le secteur du « Clos Bollet ». Le SMRR a accompagné la commune dans la rédaction du cahier des charges de l'étude, qui pourrait être lancée au printemps 2012.

Le SMRR a également été associé plus indirectement à un projet d'éco-quartier sur la commune de Saint-Prim, dans la continuité de son centre-bourg. Pour affiner son projet, elle s'est adjoint les services de la DDT 38 et du CAUE de l'Isère. Elle a également fait appel aux services du SMRR (notamment pour avis sur le cahier des charges), qui devrait participer au comité de pilotage de l'étude.

Le Syndicat Mixte a également participé à diverses réunions dans le cadre d'autres projets d'urbanisme :

- Projet d'écoquartier à Saint-Sorlin-de-Vienne
- Projet d'aménagement du centre-village de Moidieu-Détourbe

9. COMMUNICATION / CONCERTATION AUTOUR DU SCOT

- **Suppléments Dauphiné Libéré**



Le Syndicat Mixte a contractualisé avec le Dauphiné Libéré pour la diffusion de trois suppléments dédiés au SCOT en 2011, 2012 et 2013.

Le premier supplément de 8 pages « *D'aujourd'hui à demain avec le SCOT, ce qui va changer pour vous* » est paru le 12 mai 2011 (plus de 22 000 exemplaires).

[En téléchargement](#)



Il s'agissait au travers de ce document :

- de présenter l'outil SCOT et de rappeler le contenu du projet de SCOT des Rives du Rhône
- de répondre de nouveau aux grandes questions qui ont été posées lors de la concertation avant l'arrêt
- d'annoncer largement l'enquête publique qui se déroulait

du 16 mai au 24 juin 2011

- **Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de SCOT**

De nombreux articles ont été publiés dans la presse à l'occasion de l'enquête publique (rappel des principales dispositions du projet, informations sur les lieux et les horaires des permanences, dates des réunions publiques, etc.). Des brèves ont également été diffusées dans les journaux municipaux et sur les sites internet de nombreuses communes et intercommunalités du territoire.

- **Exposition itinérante**

L'exposition sur le projet de Scot a continué sa « tournée » en 2011 dans différents lieux publics. Elle a permis d'informer la population de manière pédagogique sur les grands enjeux d'aménagement et d'urbanisme de part et d'autre des rives du Rhône en matière d'habitat, d'agriculture, d'économie, d'environnement ou encore de déplacements...

[En téléchargement](#)



En 2011, 17 communes du territoire ont accueilli cette exposition. Au final, ce sont 31 communes qui auront hébergé l'exposition entre 2010 et 2011.

Site internet et lettres d'information électroniques

Quatre lettres d'information électroniques (e-letter) ont été diffusées en janvier, février, mai et septembre 2011 à plus de 600 inscrits.

[En téléchargement](#)



Présentations du SCOT dans le cadre de différentes instances :

- Au centre de formation professionnel des ingénieurs de l'Etat à Macon le 16 mars 2011
- Dans le cadre de l'élaboration du PDH de l'Isère le 21 mars 2011
- Dans le cadre d'un atelier fleuve Rhône organisé par le PNR Pilat le 28 septembre 2011 (présentation des dispositions du SCOT concernant la côtière rhodanienne)
- A la demande de l'association des anciens maires de l'Isère à Voiron le 6 octobre 2011
- Colloque UNPI (union nationale de la propriété immobilière) le 17 novembre 2011
- Dans la cadre d'un forum départemental à Macon sur le thème particulier de la concertation le 5 juillet 2011
- Aux étudiants en urbanisme de l'institut d'urbanisme de Grenoble sur Scot et biodiversité le 17 mars 2011
- Présentations du SCOT arrêté dans certaines communes (Péage de Roussillon le 20 janvier, Pont-Evêque le 11 février, Chavanay le 17 février, Roussillon le 22 février) ou intercommunalités (CCRC le 5 avril)
- Présentation des évolutions envisagées du Scot suite à la consultation des personnes publiques associées et à l'enquête publique à la commission urbanisme de la CC Pilat Rhodanien fin 2011

Bilan des délibérations 2011

Date	Objet	Adoption
15/03/11	Débat d'orientation budgétaire 2011	CS prend acte
	Compte administratif 2010	Unanimité
	Compte de gestion 2010	Unanimité
	Affectation de résultat de fonctionnement 2010	Unanimité
	Budget Primitif 2011	Adopté
	Fixation de la cotisation 2011	Unanimité
	Autorisation de demande de subvention au PSADER Rhône PLURIEL pour mise en place des carrés STOC	Adopté avec 3 abstentions
	Contrat d'assurance des risques statutaires	Unanimité
	Adhésion à la Fédération Nationale des Scot	Unanimité
07/06/11	Election d'un nouveau vice-président	Adopté avec une voix nulle
	Ressources humaines – Tableau des effectifs – Actualisation	Unanimité
	Autorisation de demande de subvention au PSADER Rhône PLURIEL pour la production d'une base de données d'occupation du sol et d'habitats	Unanimité
	Autorisation du président à signer la charte pour la biodiversité du Scot	Unanimité
21/11/11	Décision Modificative N° 1	Unanimité
	Protocole d'accord entre les SM des Rives du Rhône et du Bassin d'Annonay (projet de fusion des périmètres)	Unanimité
	Renouvellement de poste à durée déterminée (chargé d'études)	Unanimité
	Remboursement des frais de mission du personnel et des élus du bureau	Adopté avec une voix contre et une abstention
	Délégation de compétences au Bureau pour donner son accord à l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones (article L.122-2 du CU)	Unanimité
	Autorisation de demande de subvention au CDPRA Rhône PLURIEL pour un inventaire des zones humides < 1000 m ² en Isère rhodanienne	Unanimité
	Autorisation au Président à signer la convention avec Gère Vivante pour un inventaire des zones humides < 1000 m ² en Isère rhodanienne	Unanimité
	Autorisation de demande de subvention au PSADER Rhône PLURIEL pour mener la 2ème année du STOC sur le territoire du Scot	Unanimité
	Validation des suites données par le Bureau aux avis reçus durant la phase post-arrêt du SCOT et aux conclusions des commissaires enquêteurs à l'issue de l'enquête publique	Adoptée, avec 2 abstentions
	Proposition d'élaboration d'un schéma de secteur « côtière rhodanienne »	Unanimité
	Création d'un groupement de commande avec le PNR Pilat - Autorisation du président à signer la convention	Unanimité



Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Espace Saint Germain, Bâtiment L'Orion

30, Av. Général Leclerc 38200 VIENNE

contact@scot-rivesdurhone.com

www.scot-rivesdurhone.com